



Réf. Farde e-Assemblées : 2436120

N° OJ : 6

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Tutelle sur le Mont-de-Piété.- Modifications du statut du personnel.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale;

Vu le règlement organique du Mont-de-Piété adopté par le Conseil communal le 27/06/2016 et modifié le 28/05/2020 et 20/05/2021;

Vu les modifications du statut du personnel telles que reprises dans la délibération du 9 septembre 2021 du Mont-de-Piété;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins :

DECIDE :

Article unique : Adopter les modifications du statut du personnel telles que reprises dans la délibération du 9 septembre 2021 du Mont-de-Piété.

Annexes :

[Délibération du Mont-de-Piété du 09/09/2021 - Modification du statut du personnel. \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)